

Choléra, 1854.

Société des Hospitaliers.

163

Veilleurs pour
les
Cholériques.

Lyon, le 14 août 1854.

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Le choléra, qui sévit avec rigueur dans plusieurs villes du midi et du nord de la France, semble menacer Lyon; déjà même, s'il faut en croire au bruit public, il y aurait fait quelques victimes.

Trois fois, dans ces dernières années, grâce à la protection de Marie, dont le culte fut toujours cher aux cœurs lyonnais, notre population a pu échapper à une si rude épreuve. Quoique notre confiance en cette puissante protection nous rassure encore aujourd'hui, la prudence néanmoins demande que nous nous préparions à tout évènement.

Dignes confrères Hospitaliers, dont la charité est partout louée et mérite tant de l'être, il faut vous montrer dans la circonstance tels que vous êtes. Disposez-vous à porter secours aux malheureux qu'atteindrait le fléau qui nous menace. D'autres les aideront par de plus abondantes aumônes; pour vous, votre tâche sera de les secourir par vos soins et les services empressés que vous leur rendrez.

Que tous ceux qui sont de bonne volonté, et y en aurait-il parmi vous qui ne le seraient pas! se fassent inscrire au rang des veilleurs ou comme membres actifs, pour être, dans ces jours d'affliction, Hospitaliers de nom et d'effet. Agissant de concert et sur un plan transmis par le Conseil aux chefs de colonne des différents quartiers de Lyon, vous serez prêts à vous rendre au jour de l'appel sur les points de la cité plus particulièrement envahis par le choléra.

Votre dévoué

appel au choléra
1832



Votre exemple , soyez-en sûrs , entrainera tous les cœurs lâches ou pusillanimes qui , sous le prétexte de se soustraire au danger , seraient tentés de fuir et de laisser sans secours leurs frères aux prises avec la souffrance.

Chers Hospitaliers ! donnez au monde ce beau spectacle de la générosité et du dévouement. Si , en servant les cholériques , quelqu'un d'entre vous était atteint par la maladie , ou même venait à y succomber , ne s'estimerait-il pas heureux d'être martyr de la charité ? Et le corps entier des Hospitaliers ne serait-il pas glorieux de l'héroïsme d'un de ses membres payant ainsi de sa personne et laissant à ses confrères un si noble exemple ?

Du reste , nos très chers confrères , si le Ciel , dans sa justice rigoureuse , devait visiter notre ville , comme il le fait à l'égard de bien d'autres , vos chefs , et en particulier votre directeur , sont résolus , Dieu aidant , de marcher à votre tête pour faire face avec vous , selon la mesure de leurs forces , aux besoins de la cité.

Courage donc , chers confrères ! Hâtez-vous de donner vos noms et d'indiquer vos domiciles : les Hospitaliers manuels , à leurs chefs de colonne ; ceux qui ne tiennent à aucune colonne , aux chefs de leur ordre ou de leur section ; ainsi , les sous-bibliothécaires , au bibliothécaire ; les veilleurs , au directeur de leur œuvre , et les différents inspecteurs ou autres officiers , à M. le Syndic. Quant aux membres honoraires auxquels la grâce de Dieu inspirera la volonté de travailler activement , ils voudront bien se faire inscrire au bureau de la Société , rue Raisin , n° 24 , au 3^{me} , et s'ils ne peuvent s'offrir en personne , que leurs cœurs généreux du moins nous viennent en aide par des secours pécuniaires. Les listes respectives seront toutes adressées le plus tôt possible à ce même bureau de l'Association.

Dès à présent , tous ceux qui se sont fait inscrire ou qui , n'ayant pu le faire encore , en auraient le désir , sont convoqués pour *Dimanche 20 du courant , à six heures du soir* , dans la salle ordinaire de réunion au Petit-Collège , pour recevoir les instructions dont ils auraient besoin , si leur zèle devait être mis en activité de service.

Au nom du Conseil et en l'absence de M. le Directeur ,

CATTET ,

Ancien Vicairé-Général , *Vice-Directeur*.

Lyon. — Typ. Nicos , rue Chalamont , 5.

Motus : Cette lettre ne m'a été remise que le 8 octobre, 54. Mon femme et ma fille avaient agi par ménagement afin de ne pas m'effrayer parce que au mois d'août dernier, Lyon était dans le stuyeur —

Ne qu'en certain nombre de ces suivis de mort
s'étaient manifestés, les quels étaient considérés
comme les signes précurseurs d'une épidémie plus
intense.

Je n'étais effrayé qu'à tel point résigné à la mort
que j'étais songeais religieusement. Arrivé à l'âge de
Cinquante neuf ans révolus je comprenais
quelle était le degré de longévité dont Dieu m'avait
favorisé, je faisais grosso-modo l'inventaire de mes
presque totalité de mes amoncelés d'infance qui
meurent dévaucés dans la tombe, et ce qui me
concernait surtout c'était de voir une tâche de père
et celle de grand homme réformateurs terminés.



En 1832 il n'en était point ainsi, mon âge
me permettait une longue série d'années; ma fille
n'était encore qu'un enfant et mes projets de réformes
dont j'étais absorbé étaient encore en sève, j'espérais
avec une foi complète, je comptais sur les hommes
et sur les événements; Les hommes et les
événements n'ont pas répondu à mon attente.

Ces enseignements, 22 ans de plus sur la tête et
un plus grand nombre de déceptions, ont tellement
modifié mon caractère ^{lors même que} que j'avais reçu la circulaire
ci-dessus en toute utilité je n'y aurais pas répondu.

Cependant en 1832, j'ai fondé une association de garde-malade
gratuite pour les cholériques. En moins d'une heure j'ai
recueilli les 93 premiers signataires.

Monsieur

Monsieur Charnier Paris

Place St. Laurent N^o. 1. au 2^{me}

à Lyon.

